

N°569

du 18  
JANVIER  
2013

**Editorial**

Par Koffi  
SOUZA

## LIGNE ROUGE

Alors que les Togolais s'apprêtaient à célébrer dans l'unité le cinquantième anniversaire de la mort du fondateur de la République togolaise, Sylvanus Olympio, des incendies criminels ont détruit deux des principaux marchés du pays.

Des enquêtes sont en cours pour établir les responsabilités et découvrir les coupables.

Mais, d'ores et déjà, il faut dénoncer le climat qui a rendu ces actes inqualifiables possibles.

Quand des leaders politiques appellent à l'insurrection violente, quand les menaces et les diffamations deviennent monnaie courante, ces dérives arment les esprits faibles et les incitent à passer à l'action.

Le temps est venu d'imposer l'application de la loi républicaine qui réprime les appels au crime et à la violence et qui impose le respect des droits de la personne.

La liberté d'expression n'est pas un permis de tout faire. Elle n'autorise pas les dérives violentes et fascistes d'où qu'elles viennent.

Chacun doit en être convaincu : il y a une ligne rouge dans la liberté d'expression qu'il ne faut pas franchir : l'incendie des paroles et des écrits.



# L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

**P.3 Concertations tous azimuts au sommet de l'Etat après les incendies**

# Les victimes auront de nouveaux prêts des banques et microfinances pour se relancer

**P.6** Religion et lutte contre les disparités / Anniversaire des 100 ans du Christianisme au Nord-Togo

Donner à Alédjo les atouts d'un tourisme spirituel et d'un développement intégré



Une vue partielle des femmes victimes de l'incendie du grand marché de Lomé

**P.5** FOOTBALL/ CAN 2013

Les Eperviers débarquent à Rustenburg aujourd'hui avec ambition et détermination

**P.3** Après l'indemnisation des personnes affectées

**L'aménagement du petit contournement de Lomé activement relancé**

**P.4** Conformément aux directives communautaires

**Le Togo unifie le taux d'imposition des industries et commerces à 29%**



# PA-LUNION

[www.pa-lunion.com](http://www.pa-lunion.com)



- Actualités Nationales
  - \* Politique
  - \* Economie
  - \* Société
  - \* Sport
  - \* Culture...
- Informations Internationales
- Réflexions...

Concertations tous azimuts au sommet de l'Etat après les incendies

## Les victimes auront de nouveaux prêts des banques et microfinances pour se relancer

Sylvestre D.

Il ne se passe plus un jour où le pouvoir de Lomé ne tienne des réunions pour examiner les pistes de solutions urgentes à proposer, surtout après le grand incendie criminel qui a ravagé le grand marché d'Adawlato au petit matin du 12 janvier 2012. Le tout sous les regards du président Faure Gnassingbé, quel que soit le lieu des rencontres. Le numéro 1 Togolais n'est pas trop visible mais, de sources confirmées, les fruits des différentes discussions lui sont retournés pour avis et décision. Il est la tour de contrôle. Aussi les esprits éveillés ont-ils été étonnés de la marche désespérée des femmes, le 14 janvier dernier, sur le ministère du Commerce. Pour, disaient-elles entre autres, se faire indemniser par le Gouvernement. Sur la base de quelle statistique et de quel calcul doit-on s'empresse, en seulement 48 heures, de déclencher une indemnisation en pareils cas ? Qui indemniser en ce moment précis et à hauteur de combien ? Bien heureusement, la tension a baissé et chaque sinistré commence à revenir à la raison. Chaque commerçante et commerçant prend conscience de l'ampleur du drame et de la meilleure façon d'aborder la sortie du sinistre.

Le Gouvernement, lui, loin des bruits inutiles et plus incendiaires, se démerde. Après la délégation des femmes commerçantes et les sommités de la Sécurité et de la Défense nationale, les banques et établissements financiers et les institutions de microfinance sont invitées à analyser les voies de relance du commerce anéanti par l'incendie. La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), qui joue aussi le rôle de conseiller de l'Etat togolais en économie et finances, est aussi mise à contribution. « *Je tiens à exprimer cette compassion de manière très concrète en prenant contact le plus tôt possible avec les clients sinistrés* », a indiqué Didier Alexandre Corrêa, président de l'Association professionnelle des banques et établissements financiers du Togo (APBEF-Togo). Au-delà, l'objectif est de relancer à brève échéance le commerce. Pour la cause, les banques et les microfinances ont déjà compris qu'il va falloir réinjecter de l'argent frais dans le circuit du commerce, c'est-à-dire qu'il n'y a pas d'autre choix que d'accorder de nouveaux prêts à ces commerçants et commerçantes victimes, en dépit des prêts déjà existants et qui ne sont pas remboursés, pour se remettre à la tâche. Ce qui est de nature à éviter que, dans le désespoir de ne pas bénéficier d'une nouvelle assistance financière, les gros clients commerçants soient obligés de racler leurs comptes. De quoi affaiblir



Une vue partielle des femmes victimes de l'incendie du grand marché de Lomé

considérablement les établissements de crédits, même jusque dans leurs fonds propres. Ce n'est que par les nouveaux prêts que les commerçantes et commerçants pourront se remettre et faire face, à l'avenir, à un remboursement progressif des anciens prêts. La réponse qui se prépare est donc prompte. Reste à étudier les modalités pratiques. Les dernières informations indiquent que les établissements de crédits ont déjà répertorié leurs clients victimes et que des lettres leur sont envoyées, pour évaluer l'impact des incendies sur les portefeuilles des banques. L'Association professionnelle des Institutions de microfinance au Togo (APIM-Togo) n'est pas en marge de cette démarche vis-à-vis des milliers d'adhérents et petits épargnants.

Depuis hier, un guichet unique

provisoire d'enregistrement est ouvert pour faciliter l'identification sur une base fiable des commerçantes et commerçants qui ont subi des pertes par les incendies.

En rappel, le Gouvernement a qualifié les incendies « d'actes criminels », et a mis en place une commission d'enquête composée d'officiers de police et de gendarmerie, placée sous l'autorité du Procureur. Plusieurs personnes sont déjà interpellées pour être entendus, dont Agbéyomé Kodjo, président de l'Assemblée nationale de 1999 à 2000, à qui l'immunité parlementaire a été levée peu de temps avant. Les forces de sécurité et de défense ont arrêté « un mode d'opération en vue de renforcer la protection des personnes, des biens et des édifices publics sur toute l'étendue du territoire national ». La

Coalition « Arc-en-ciel » a lancé un « appel à la solidarité nationale pour soutenir les victimes », et a « mis en garde le pouvoir contre toute velléité de se servir de ce drame à des fins de règlement de compte politique ». L'Union des forces de changement (UFC) a, pour sa part, qualifié ces incendies « d'affaire crapuleuse ». L'Union pour la République (UNIR) a « pris acte » des mesures prises par le Gouvernement « en vue de faire la lumière sur cette affaire et d'en situer les responsabilités ». Le Parti démocratique panafricain (PDP) a demandé l'ouverture d'une « enquête efficace », tandis que le Nouvel Engagement Togolais (NET) a invité le Gouvernement à prendre des « mesures urgentes de soutien aux commerçants ». Le Collectif « Sauvons le Togo » a demandé la mise en place d'une « commission d'enquête indépendante » et exigé la « libération immédiate et sans conditions » des interpellés dans ses rangs. Les Evêques du Togo ont adressé un message de « compassion et de réconfort » aux commerçantes et commerçants. « *Je tiens à exprimer cette souffrance que nous vivons ces jours-ci, vos Evêques viennent vous convier à la foi, à l'espérance et à la confiance* », ont-ils souligné.

Après l'indemnisation des personnes affectées

## L'aménagement du petit contournement de Lomé activement relancé

« *Nous sommes dédommagés, ils peuvent venir casser à tout moment* », proclame-t-on sur l'itinéraire du petit contournement de la ville de Lomé le long la clôture est et nord de l'aéroport international de Lomé. « *On nous demande trois à cinq mois pour libérer la voie* », précise une commerçante. Plusieurs fois programmé et soumis à des offres pour un reprofilage en latérite, le réaménagement du petit contournement de Lomé est finalement entré dans sa phase réelle. A l'Agence d'exécution des travaux urbains (Agetur-Togo), l'on s'attend à ce que l'avant-projet sommaire (Aps) soit déposé fin janvier. A l'Aps de proposer les variantes du projet, notamment les caractéristiques, l'itinéraire et surtout le type de voie – pavée ou en bitume – à aménager. Et le coût y correspondant. Le choix sera alors laissé au maître d'ouvrage qui est le ministère de l'Urbanisme et de l'habitat. Suivra l'appel d'offres pour l'attribution du projet et le contrôle. L'exécution effective du projet doit couvrir en tout un délai de 24 mois, à compter de ce jour, à fin 2014, précise-t-on.

Par opposition au grand contournement en construction par les Chinois sur le contour

périphérique de la ville, le petit contournement de Lomé prend son origine au rond-point du Port autonome de Lomé, traverse le marché de Akodesséwa, grimpe la colline de Bè-Kpota-Anfamé, longe la clôture de l'aéroport international de Lomé, coté-est et coté-nord, passe devant le site de la Foire d'exposition pour rallier le boulevard Jean Paul II au niveau de la Fédération togolaise de football. Il poursuit son chemin par la pharmacie de Kégué jusqu'à la paroisse Marie Théodokos, sur la Nationale 1 à Agoényivé. Le tronçon à aménager pour une première phase, dit tronçon 2, va prolonger la voie pavée de l'hôtel Le Référentiel, à Bè-Kpota, et aboutir au siège de la Fédération de football.

Sur une distance de 6,6 kilomètres, le financement du tronçon 2 du petit contournement doit coûter 15 millions d'euros, soit environ 10 milliards de francs Cfa, dont 13 millions de d'euros aux frais des Allemands de Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW) et 2 millions d'euros du budget de l'Etat. L'emprise varie entre 24 et 26 mètres, dont 12,5 mètres à récupérer sur un certain nombre de concession à Attiégué et/ou sur

la clôture de l'aéroport. La tendance est d'aménager une voie en asphalté, en 2 x 3,5 mètres pour un début, dotée d'une bande cyclable, de trottoirs de 2 mètres de large et de caniveaux des deux côtés de la voie dont les eaux seront prises en charge par des exutoires. Pour faire selon les normes en cours, et si le choix portait sur l'asphalte – ce qui pourrait être le cas –, le sol sera en béton bitumineux de 5 centimètres. La couche de fondation sera en latérite et en latérite améliorée de ciment, avant le grave bitume en couche de liaison.

D'ici là, la direction du port de Lomé pourra toujours s'atteler à faire étaler de la latérite poussiéreuse sur la voie. En avril dernier, il était question de reprofiler la voie. Le sol devrait être purgé, les ouvrages existants curés et des fossés latéraux et divergents créés. Enfin, l'emprise devrait être rechargée en latérite gravaleuse bien compactée d'une épaisseur de 20 centimètres. Une solution tout à fait intermédiaire, du moins en prévision de la grande saison des pluies qui s'annonçait en ce moment. Mais rien n'y fit. Les conducteurs s'étonnent parfois qu'avec toute la contribution qu'ils apportent à l'économie togolaise, on ne puisse leur attribuer une voie



Un camion accidenté sur le petit contournement de Lomé

digne du nom. On en voit bien dont les roues des camions sont enfouies dans la boue, incapables de bouger. Au pire des cas, les chargements se renversent.

Afin de désengorger le centre-ville, le petit contournement – bientôt le grand aussi – permet aux semi-remorques en provenance du port de Lomé de rallier facilement et rapidement la sortie-nord de la ville sur la Nationale 1 à Agoényivé au niveau de la paroisse Marie Théodokos. Ou de faire le trajet inverse dans les mêmes conditions. Le tronçon 4, entre le boulevard Jean Paul II et la Nationale 1, est projeté pour être financé par la

Banque ouest africaine de développement (Boad). Avec l'arrivée prochaine du grand contournement, qui prend son départ à la sortie nord-est du port de Lomé et croise la Nationale 1 au niveau du Golf Club, le petit contournement pourra être relégué à jouer un second rôle, notamment pour des véhicules de calibres moindres et désenclaver les quartiers Attiégué, Hédzranawoé, Kélégougan et Kégué. Même là, il permettra toujours d'éviter la congestion du centre-ville et de rallier sans difficulté la zone portuaire ou les quartiers-nord de la capitale.

VERBATIM Par Eric J.

### Aller au plus pressé

L'actualité nationale est encore dominée cette semaine par les affreux incendies des deux plus grands centres commerciaux du pays. Le gouvernement est à pied d'œuvre pour trouver les bons créneaux pour accompagner les victimes. Il a pris de grandes décisions avec l'appui du comité de crise mis en place et sur instructions du Chef de l'Etat.

Les ministères concernés par cette tragédie nationale se mobilisent également avec des concertations de tous genres. Le ministère des affaires sociales par exemple tient des réunions avec les commerçants et commerçantes en leur apportant les informations utiles avec une bonne dose de compassion. Le ministère de la santé a ouvert des centres de consultations gratuites en faveur des sinistrés. Quant au ministère des Finances à qui revient le gros du travail, il a ouvert deux guichets uniques, un à Kara et un autre à Lomé. L'objectif du guichet est de faciliter l'identification sur une base fiable des commerçantes et commerçants qui ont subi des pertes dans les récents incendies. L'opération d'enregistrement se déroule tous les jours ouvrables entre 9h et 16h. Les modalités sont simples et fiables.

« *En vue de faciliter les formalités d'enregistrement, les commerçantes et commerçants sont priés de se munir des pièces justificatives suivantes: la carte d'opérateur économique, les copies des déclarations en douane, les connaissements, les copies des attestations de vérification, les quittances de paiement des droits et taxes de douanes, les factures fournisseurs, les factures frets, les relevés bancaires et les contrats d'emprunts auprès des établissements financiers. S'agissant des opérateurs économiques relevant du secteur informel et ne disposant pas de la totalité des pièces acquises, la procédure d'enregistrement tiendra compte de leurs situations au cas par cas.* » indique un communiqué du ministre de l'Economie et des finances.

Dans la foulée, après une rencontre avec le président Faure et une réunion avec le premier ministre Ahoomey-Zunu, les institutions de micro-finances et les banques réfléchissent à la stratégie de mise à disposition des sinistrés des prêts pour leur relance.

L'acharnement du gouvernement togolais à trouver des solutions idoines au sort des milliers de commerçants touchés par ces incendies, montre qu'il reconnaît la force économique de cette frange de la société. D'où la nécessité pour tous les citoyens d'aider le gouvernement à aller au plus pressé, c'est-à-dire remettre les sinistrés dans le système économique. L'avenir du pays en dépend.

Sur les principaux marchés de Lomé

## Les chinchards se font désirer, le haricot blanc revient

Jean Afolabi

Rien ne semble plus arrêter les cousins chinchards. Soyons sérieux, et prenons la chose ainsi. En décembre, sur les principaux marchés de la capitale, le chinchard (akpala) congelé à été livré à 1496 francs le kilogramme. Et son fumé à 2409 francs. L'un comme l'autre sont en augmentation constante depuis plusieurs mois. En juin, le congelé s'est livré à 1225 francs, puis à 1268

kilogramme, à 1930 francs en juillet, à 1958 francs le mois suivant et à 1977 francs en septembre. Deux mois après, les bonnes dames ont cédé le kilogramme à 2137 francs, puis à 2409 francs en décembre. Il y a forcément quelque chose à comprendre au sujet de cette flambée. Ou c'est les bonnes dames qui jouent à la spéculation.

L'huile rouge de palme (zomi) joue le même tempo, si ce n'est pour enquiquiner les ménages. Son litre

répercussions des dégâts du grand marché de Lomé sur certains prix. Et pourtant, depuis six mois, sa version végétale locale industrielle n'a guère dépassé la barre des 833. C'est quoi la différence entre les deux huiles ?

L'espoir peut être permis avec le haricot, du moins de par son comportement. De 572 francs le kilogramme en novembre, la mesure a été livrée en décembre à 518 francs. Ce d'autant que cette



Photo P&P



francs à août, ... et à 1294 francs le kilo en septembre. En octobre, le kilogramme passe à 1331 francs, puis à 1386 francs en novembre, pour, enfin, 1496 francs en décembre, d'après les chiffres de la direction générale de la Statistique et de la comptabilité nationale. En juin, sur les marchés de Lomé, le fumé a été vendu à 1910 francs le

a été mesuré à 996 francs en décembre à Lomé, à quelques pas de 1000 francs. Sinon elle était à 877 francs en novembre. En fait, elle jouait à une certaine stabilité pendant cinq mois, entre 825 francs en juin et 877 francs en novembre. Ce récent bond de plus de 100 francs est inquiétant, au moment où l'on craint, à raison d'ailleurs, les

même mesure s'est vendue, en octobre, à 822 francs. Un niveau qui été le pic d'une flambée graduelle depuis juin, et même les mois qui ont précédé. Sur la période susvisée, le rouge n'a guère atteint les 600 francs le kilogramme, si n'est se cantonner entre 436 et 572 francs.

Conformément aux directives communautaires

## Le Togo unifie le taux d'imposition des industries et commerces à 29%

C'est la loi de finances gestion 2013 qui consacre l'information. Il s'agit d'un amendement du Code général des impôts dans le cadre de la poursuite de l'allègement de la charge fiscale des entreprises et de la réduction du taux de l'impôt sur les sociétés. Et ce, suivant l'obligation faite aux législations nationales de se conformer aux directives communautaires qui demandent l'unification du taux d'imposition des sociétés. Depuis quatre ans, le Togo va en progressant. L'impôt sur les sociétés industrielles a été réduit de 37% à 30% en 2009, puis de 30% à 27% en 2010, et l'impôt sur les sociétés commerciales de 40% à 33% en 2009, puis de 33% à 30% en 2010. A partir de 2013, l'impôt sur les sociétés industrielles et autres personnes morales est désormais fixé à un taux unique de 29%.

La mesure, dit-on, vise à améliorer la compétitivité des entreprises nationales. Elle s'ajoute à d'autres initiatives, comme la création en 2001 de la Cellule de concertation Gouvernement/Secteur privé qui est une instance de conciliation, de médiation, de dialogue et de décision afin de promouvoir le partenariat public-privé, la création en 2006 de l'Agence Nationale de Promotion et de Garantie du Financement des Petites et Moyennes Entreprises en vue de



Vue partielle de la Direction Générale des impôts à Lomé

faciliter l'accès des PME/PMI au financement, le vote courant juin 2011 de la nouvelle loi sur la Zone franche, l'adoption en 2010 de la Charte des petites et moyennes entreprises qui constitue un cadre normatif incitatif cohérent pour favoriser leur développement par l'octroi de mesures de soutien et d'aide, l'opérationnalité depuis le 21 novembre 2011 de la Cour d'Arbitrage du Togo pour permettre un règlement alternatif des différends par des procédures simplifiées et rapides pour les investisseurs, le vote en janvier 2012 d'un nouveau Code des investissements plus attractif qui accorde des exonérations fiscales et douanières dans le but de favoriser la création d'emplois pérennes, l'effectivité depuis mars 2012 du Guichet unique de formalités des entreprises par la rationalisation des procédures et la réduction des coûts

afférents à la création d'entreprise afin de permettre à un plus grand nombre d'acteurs du secteur dit «traditionnel» à migrer progressivement vers le secteur formel.

Il faut rappeler que le budget 2013 a accordé un autre taux fixe, celui de l'Impôt minimum forfaitaire sur l'importation des voitures d'occasion mises en circulation au Togo à 1% qui restera perçu sur la valeur du véhicule. Auparavant, ce taux était variable suivant le prix de vente du véhicule. Ce qui avait commencé par faire fuir des importateurs de voitures d'occasion du Port de Lomé vers Cotonou au Bénin ou Tema au Ghana. Qu'à cela ne tienne, des efforts importants restent à mener pour améliorer sensiblement le climat des affaires qui passe aussi par un secteur privé moins fragilisé par les mesures des pouvoirs publics.

Publication des comptes nationaux 2007 et 2008

## Légère hausse des exportations en volume

La valeur des produits agricoles exportés est passée de 16 631 millions de francs Cfa en 2007 à 21 117 millions de francs en 2008. Les principaux produits agricoles exportés sont le cacao, le café et le coton-fibre. En 2008, les recettes d'exportations de café s'élevèrent à 6 345 millions de francs contre 6 838 millions de francs l'année qui a précédé, indique-t-on à la direction générale de la Statistique et de la comptabilité nationale. Les exportations de cacao ont, quant à elles, enregistré une nette augmentation de 75,3% passant de 7 611 millions à 13 352 millions de francs sur les deux ans. Au cours de la même période, la valeur des exportations de café a enregistré une légère baisse de 7,2%. En 2007, celle du coton-fibre est de 12 000 millions contre 13 584 millions de francs en 2008, soit une augmentation de 13,2% due à la hausse des cours du coton sur le marché mondial.

Le Togo exporte peu de produits d'exploitation forestière. Leurs recettes ont subi une baisse de 26,9% en passant de 717 millions en 2007 à 524 millions de francs en 2008. Mais les produits industriels constituent la majeure partie des produits exportés. Leurs recettes s'élevèrent à 315 317 millions en 2007 et 360 338 millions de francs en 2008. Pour les phosphates, la valeur des exportations a presque

triplé passant de 16 754 millions à 48 612 millions de francs sur les deux années. Cette augmentation est due à une hausse exceptionnelle du cours des phosphates sur le marché mondial. Les exportations de produits alimentaires ont enregistré une augmentation de 37,3% avec une valeur de 33 061 millions en 2007 contre 45 382 millions de francs en 2008. De plus, les exportations de textiles ont également connu une hausse de 59,7% en passant de 11 549 millions à 18 443 millions de francs sur les deux ans.

En ce qui concerne la réexportation des produits pétroliers, ils ont connu une baisse passant de 89 713 millions à 57 664 millions de francs en 2008. Pour les produits chimiques, la valeur des exportations est passée de 30 272 millions de francs en 2007 à 27 619 millions de francs en 2008. Les exportations de l'électricité ont connu une hausse de 31,0% passant de 31 946 millions à 41 845 millions de francs sur les deux ans. Ces dernières concernent spécialement les exportations de la Communauté électrique du Bénin (CEB) vers le Bénin.

Quant aux principaux services exportés, on trouve, entre autres, les transports, les postes et télécommunications, les services financiers, l'hébergement et la restauration et les services divers.

Les recettes tirées de ces services se sont accrues de 23,4% en passant de 91 976 millions en 2007 à 113 529 millions de francs en 2008. Au cours de la même période, les recettes des services de postes et télécommunications ont considérablement augmenté de 266,8% en passant de 6 325 millions à 23 202 millions de francs. Cette évolution est liée à la meilleure évaluation des redevances dues à la société Togo Télécom par ses partenaires étrangers au titre des prestations de services sur le réseau téléphonique international grâce à l'installation d'une nouvelle application informatique au sein de ladite société.

Par contre, au cours de la même période, les recettes d'exportation de services de transports ont subi une baisse de 10,2%, avec une valeur de 51 570 millions en 2007 contre 46 323 millions de francs l'année suivante. Les services financiers ont connu une progression de 10,0%. En 2008, leurs recettes se sont chiffrées à 5 516 millions contre 5 011 millions de francs en 2007. Par rapport aux autres services, les recettes d'exportations de l'hébergement et de restauration sont faibles avec une hausse de 29,7% en passant de 2 147 millions à 2 785 millions de francs en 2008.

Sur le marché interbancaire de l'UMOA

## Les banques du Togo prêtent 19,5 milliards Cfa la 1ère semaine de janvier

Au cours de la période du 2 au 8 janvier 2013, les banques et établissements de crédit de la place Togo ont enregistré des prêts d'un montant de 19,500 milliards de francs Cfa, contre 9,000 de francs d'emprunts. Cela entre dans le cadre des opérations effectuées sur le marché interbancaire de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa) pour un total de 161,812 milliards des francs de prêts, pour autant pour les emprunts pour l'ensemble des pays de l'Union. Ils sont assortis d'un taux moyen pondéré de 3,82% et d'un taux minimum de 3,00%. Le taux maximum s'est situé à 7,00%.

D'après la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao), les prêts enregistrés par le Togo étaient notamment à un jour pour 8,000 milliards, à une semaine 9,000 milliards et à un mois pour 2,500 milliards de francs. A un jour, le taux moyen pondéré est fixé à 4,28% et le taux minimum à 3,60%. Le taux maximum était à 5,75%. A une semaine, ces taux étaient fixés respectivement à 3,55%, à 3,00% et à 6,00%. A un mois, ils étaient fixés à 4,83%, à 4,50% et à 6,50%.

Les banques ivoiriennes ont, au cours de la même période, enregistré le plus de prêts, à 100,262 milliards de francs, contre 29,262 milliards pour les emprunts. Ces derniers étaient également à trois mois, pour 0,462 milliard, aux taux respectifs et uniques de 7,00%.

Viennent ensuite, et avant le Togo, les banques du Bénin qui ont enregistré des prêts à 22,300 milliards et des emprunts à 3,800 milliards de francs. Les prêts étaient notamment à deux semaines pour 3,000 milliards de francs. Leurs taux ressortaient à 4,68%, à 3,00% et à 6,00%.



Les banques du Burkina Faso ont enregistré le plus d'emprunts, à 80,000 milliards contre 1,850 milliards de francs de prêts. Elles sont suivies, en termes d'emprunts, de celles du Sénégal avec 32,750 milliards, contre 7,900 milliards pour les prêts. Pour les opérations de prêts, les banques du Mali et du Niger ont enregistré les unes comme les autres 5,000 milliards de francs, et pour les emprunts respectivement 2,000 milliards et 5,000 milliards de francs. Seule la Guinée-Bissau n'a enregistré aucune opération.

L'évolution du marché

interbancaire de l'Union a été marquée, en novembre 2012, par une hausse du volume des transactions et une baisse du taux d'intérêt. En effet, d'après la Banque centrale, le volume moyen hebdomadaire des opérations interbancaires, toutes maturités confondues, s'est établi à 126,6

milliards en novembre contre 94,5 milliards en octobre 2012, tandis que le taux moyen pondéré des opérations a reculé de 14 points de base pour se situer à 4,15% en novembre 2012. Cette évolution reflète la tendance sur le marché à une semaine, compartiment le plus dynamique. En effet, sur cette partie du marché, le volume moyen des opérations est passé de 66,1 milliards en octobre 2012 à 90,2 milliards en novembre 2012 et le taux moyen a diminué de 15 points de base, pour se fixer à 3,82% en novembre 2012.

FOOTBALL/ CAN 2013

## Les Eperviers débarquent à Rustenburg aujourd'hui avec ambition et détermination

Après plusieurs reports, les Eperviers débarquent à Rustenburg aujourd'hui avec la ferme volonté de faire douter leurs adversaires du groupe D à l'instar de la Côte d'Ivoire de Drogba, grand favori du tournoi et finaliste malheureux de la dernière édition, et les voisins Algérie et Tunisie.

Le groupe qui a retrouvé son capitaine Emmanuel Adebayor et son goal titulaire Kossi Agassa sait que la tâche qui l'attend en Afrique du Sud n'est pas aisée. Tous ont la ferme conviction que l'année 2013, ce sera peut-être togolais. Il ne leur reste qu'à y croire et à jouer crânement leur chance.

Si dans le groupe D, les Eléphants qui rencontrent mardi les Eperviers paraissent les adversaires les plus redoutables, les Eperviers ont conscience aussi des faiblesses des Eléphants qui manquent toujours le coche au moment où on les attend.

Les Ivoiriens ont échoué d'un rien et par deux fois ces dernières années, aux tirs au but, en 2006 et en 2012. Pour cette phase finale, ils présentent en tout cas sur le papier le meilleur effectif, avec notamment un compartiment offensif de premier ordre, avec outre le capitaine, des joueurs comme Gervinho, Kalou, Gradel, Arouna Koné, mais aussi les moins connus Lacina Traoré et Bony, qui font les beaux jours respectivement de l'Anzhi Makhachkala et de Vitesse Arnhem.

Le Togo aura fort à faire pour se qualifier au vu des deux autres équipes du groupe. Mais Emmanuel



Floyd Ayité et Komlan Amewou en costume, lundi à la Primature

Adebayor et ses coéquipiers n'ont vraiment pas la pression. Ce qui n'est pas le cas de Vahid Halilhodzic qui tente d'insuffler son esprit de rigueur à l'Algérie, ou de Sami Trabelsi qui voudra faire mieux que lors de l'édition précédente (quart de finale).

MALI/

## Seydou Keita rêve de trophée pour le Mali

Le capitaine de la sélection malienne, Seydou Keita, est arrivé à Port-Elizabeth des rêves pleins la tête. Après avoir pris la troisième place il y a un an, pourquoi n'est-il pas légitime d'espérer jouer la finale et qui sait décrocher la couronne. Le Mali, dont le capitaine Seydou Keita, a mis le cap sur la finale de la CAN Orange 2013 en Afrique du Sud. Ce n'est pas prétentieux, simplement une saine ambition.

Quel beau cadeau d'anniversaire cela ferait pour un homme qui a fêté son 33e anniversaire le 16 janvier. Quel beau terminus pour celui qui s'apprête à disputer sa sixième phase finale. Certes la situation dra-

matique dans laquelle se trouve le Mali actuellement ne peut pas ne pas avoir d'incidence sur les joueurs éloignés de leur famille au moment où elles auraient tant besoin d'eux. Les événements ont resoudé l'unité du groupe partagé entre le sentiment national et la compétition.

Le Mali est un spécialiste des surprises qui l'ont plusieurs fois conduit sur le podium ou sur la marche d'après.

"Ma responsabilité est grande en Afrique du Sud. Montrer l'exemple sur le terrain, guider les plus jeunes, ouvrir la voie à nos buteurs. Rien que le rôle d'un capitaine. Je

suis préparé pour ce challenge difficile. Il faudra d'abord franchir la première car nos adversaires se méfient de nous. Nous avons une étiquette de candidat potentiel au titre après notre parcours de 2012 et, dans le groupe B, nous serons l'équipe à battre avec le Ghana. Au Gabon on n'avait cessé de monter en cadence. Cette fois je crois qu'il faudra être pied au plancher dès le premier match, compte tenu de notre statut".

Le Mali pourra-t-il poursuivre sur le même tempo qu'il y a un an ? Nul ne le sait, mais l'équipe ne manque pas de talents et a légitimement le droit de nourrir de grands espoirs.

ANGLETERRE/

## Wenger : " L'Afrique est la mine d'or du football mondial "

Le niveau de la CAN s'élève à chaque édition, c'est incontestable. L'an dernier, a vu gagner une équipe remarquable, la Zambie, entraînée par le Français Hervé Renard. C'est une compétition intéressante à suivre. Les structures et la qualité des terrains se sont améliorées. Cela dit, à mes yeux, c'est la compétition de trop cette année. Deux années de suite, c'est beaucoup. Arsenal va perdre Gervinho, retenu avec la Côte d'Ivoire. A la fin de l'année, ça

se paye avec des points.

Vu que les pays traditionnellement forts comme le Cameroun et le Sénégal sont absents, on se pose des questions, mais il y a une telle multiplication des centres de formation dans l'Afrique qu'on produit aujourd'hui des joueurs partout. L'Afrique est la mine d'or du football mondial. En Afrique, il suffit d'organiser, structurer le football, de former des jeunes et vous aurez de superbes équipes, c'est pour ça qu'il est

intéressant de voir comment il se développe.

Je crois qu'on apprend souvent à aimer son pays quand on est à l'étranger. Je m'en rends compte que je suis à l'étranger depuis longtemps. Mais il est important pour le joueur africain de venir en Europe, de réussir en Europe, mais aussi de revenir au pays, de le lui rendre et de montrer combien on aime son pays. Je le ressens fortement chez eux.



## AVIS A LA CLIENTELE



La Direction Générale de la Compagnie Energie Electrique du TOGO (CE.E.T.) informe son aimable clientèle qu'en raison des travaux de maintenance sur ses installations, la fourniture du courant électrique sera interrompue dans les zones et quartiers suivants selon le programme ci-après :

### **Mercredi 16 janvier 2013 :**

**19h 00 à 21h 00:** Tsévié: Douane, Togotélécom, Marché, Eglise Catholique, Ecole Centrale, Lycée, Hôpital, Préfecture, Gbatopé et ses environs.

### **Vendredi 18 janvier 2013:**

**09h 00 à 13h 00:** Aného, Anfoin, Glidji, Zébé, Kpémé, Agbodrafo, Kossi Agbavi, Affidényigban, Gbodjomé.

### **Samedi 19 janvier 2013:**

**08h 00 à 10h 00 :** Tsévié, Diamond Ciment à Dalavé, Davié, Péage Davié, Voltic, White Way, Oando, CMS Davié, Ferme Avenou, Forage de la TDE à Davédji, EET, Togocel, Moov, Service Amical à Adétikopé, Service Planification, ISSET, Prison de Tsévié, Tonoukouti, Tsikplonoukondji, Sito des Déplacés, Déchets plastiques, Entreprise chinoise, Forage TdE, Champ de Tir.

**08h 00 à 14h 00:** Tsévié: Douane, Togotélécom, Marché, Eglise Catholique, Ecole Centrale, Lycée, Hôpital, Préfecture, Gbatopé et ses environs.

**08h 00 à 16h 00:** Lomé zone portuaire: Centre de formation, Cartonnerie, SMAT, Sossoplast, Togo Frigo, Sodigaz, STM, Sitrapal, NB, Taba 2, Lexim, Afrique Industrie, S3P, Top Food, Coco Beach, Triflerie, Togo Métal, Sotoraf, Oryx, Rodis, Techniplast, Wabco, et Cotia.

**09h 00 à 13h 30 :** Togo Gaz, Bata (Zénith) et CICA Toyota. **09h 00 à 13h 00 :** Village du Bénin.

A cet effet, la CEET recommande toujours que les appareils soient débranchés lorsqu'une coupure intervient et ne soient remis en service qu'après le retour de l'électricité.

La Direction générale présente ses excuses à sa clientèle et la remercie pour sa compréhension.

**LA DIRECTION GENERALE.**

## REPERES

## Les TIC dans la lutte contre la corruption

Le projet "Lutte contre la corruption, SMS exchange: je m'engage" de l'association Alternative Leadership Group (ALG) a été lancé au cours d'une conférence publique le mercredi 16 janvier à Lomé.

Cette rencontre a permis de présenter le projet qui vise à combattre la corruption au Togo en offrant aux populations un moyen pour dénoncer ce phénomène qui a impacté négativement l'économie togolaise. Le projet met à contribution les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), accessibles à toutes les tranches d'âges de la population. Deux mécanismes permettent de s'offrir les services de cette initiative, notamment la messagerie SMS et l'Internet. S'agissant de la messagerie SMS, il suffit de taper "le domaine de la corruption (Santé par exemple)- espace- le montant (dont on s'est fait soutirer)", le tout envoyé au 3334 sur le réseau Togocel. Concernant l'internet, il faudra accéder au réseau social "smsx.algtogo.org" pour y remplir les informations sur un formulaire. Deux thèmes à savoir "La corruption : un frein au développement du Togo" et "L'administration publique et les politiques de lutte contre la corruption au Togo" ont été exposés. A l'ouverture, l'inspecteur général des finances, Ibrahim Djimba Nakabou, a indiqué que la corruption provoque la frustration sur le plan social, fausse la vérité des prix et décourage les opérateurs économiques. Il a souligné que ce nouveau mécanisme de dénonciation vient renforcer les actions du gouvernement qui, dit-il, est prêt à recevoir les suggestions et propositions, y compris même les dénonciations avérées. Pour le président de l'ALG, André Kangni Afanou, ce projet s'inscrit dans la logique d'accompagnement du gouvernement qui veut promouvoir la lutte contre la corruption. "La preuve est la progression du Togo dans le classement de Transparency International, qui passe de la 143<sup>e</sup> à 128<sup>e</sup> place par rapport aux pays les moins corrompus", a-t-il fait savoir.

## L'ICAT se prépare pour 2013

Une cinquantaine de directeurs centraux, ceux des délégations régionales et des chefs de cellules de l'Unité Technique de l'Institut de Conseil et d'Appui technique (ICAT) prennent part du 16 au 19 janvier à Kpalimé à un atelier pour évaluer les activités de l'exercice agricole 2012 et définir les perspectives de 2013 de l'ICAT.

Les travaux portent sur l'état d'exécution du programme confié à l'ICAT à travers les différents projets du PNIASA et du partenariat pour l'exercice agricole 2012. Ils identifieront également des actions et stratégies pour la gestion de l'exercice agricole 2013. L'atelier proposera aux participants une stratégie efficace, accompagnée d'outils performants de mise en œuvre de leurs actions tout au long de l'exercice agricole 2013. Des exposés-débats seront présentés sur l'état d'exécution des recommandations de la réunion technique de revue et d'analyse des résultats tenue en janvier 2012, la mise en œuvre des projets du PNIASA et les activités de partenariat. Ceci permettra aux séminaristes de définir une stratégie devant aider chaque agent de terrain (antenne, agence, région) à rendre compte de ses actions. L'attaché de cabinet au ministère en charge de l'Agriculture, Elias Adodo Aboflan, a rappelé la mission de l'ICAT qui est d'appuyer les organisations paysannes pour une productivité agricole durable. Le directeur général de l'ICAT, Dr. Ayéfouni Alé Gonh-Goh a relevé pour sa part les enjeux sur le terrain notamment la mise en œuvre et l'exécution du PNIASA qui vont être intensifiées au cours de cette campagne.

## Baisse du budget 2013 à Bafilo : difficultés de recouvrement

Les délégués spéciaux de la commune de Bafilo ont adopté leur budget exercice 2013 le vendredi 11 janvier au terme de leur session budgétaire.

Ce budget qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 15.490.295 FCFA connaît une baisse de 3.175.347 FCFA par rapport à 2012 équilibré en recettes et en dépenses à 18.665.642 FCFA. Selon le président de la délégation spéciale de la commune de Bafilo, El Hadj Ba-Traoré Aboubakar cette baisse est due à des difficultés de recouvrement des taxes indiquant que difficilement le tiers du budget 2012 a pu être réalisé. M. Ba-Traoré a exhorté les contribuables à s'acquitter de leurs taxes pour appuyer la commune dans la réalisation des actions de développement. Les délégués ont pris des résolutions pour le recouvrement des recettes et la recherche des sources de financement pour la réalisation du budget 2013. Ils entendent délocaliser les bureaux de la mairie et exécuter les projets existants notamment la gestion des ordures ménagères et l'entretien des rues.

Religion et lutte contre les disparités / Anniversaire des 100 ans du Christianisme au Nord-Togo

## Donner à Alédjo les atouts d'un tourisme spirituel et d'un développement intégré

Le challenge est contenu dans la vision retenue à l'occasion du centenaire de la fondation de la Mission catholique d'Alédjo-Kadara. Il a été dévoilé dans une conférence de presse tenue ce 17 janvier 2013 à Lomé par les organisateurs. Elle est passionnante, l'histoire religieuse de ce village d'Alédjo-Kadara perché en altitude (818 mètres au-dessus de la mer), à mi-distance entre Sokodé au sud et Kara au nord, à 6 km de la faille d'Alédjo sur la route Nationale n°1. En 1913, les missionnaires y ont posé leur valise, pour l'air sain et le climat tempéré. Arrivés au Togo le 27 août 1892, cinq missionnaires catholiques (Johann Schäler, Dier, Norbert, Johannes et Venantius) ont fondé le lendemain la première station de Lomé. En 1906, l'implantation dans le sud-Togo était suffisamment avancée et les missionnaires nourrissaient le désir de conquérir le Togo profond. Mais le nord-Togo fut déclaré «région fermée» par une ordonnance du 20 septembre 1907. Et il a fallu attendre la conférence de 1912 entre l'administration et les missions chrétiennes pour que l'accès du Togo septentrional leur soit autorisé. A la fin 1912, le pouvoir leva l'interdiction d'aller dans le nord. Les missionnaires, eux, n'attendaient pas trop. A la mi-février 1913, tout était donc prêt pour le voyage d'évangélisation. On prépara des paquets de 30 kilos et on les expédia par le train jusqu'à Atakpamé. De là, tout est acheminé à pieds, les colis sur la tête vers

TENAIRE DE L'EGLISE CATHOLIQUE AU NORD  
Conférence de presse  
Lieu : CESAL, à Tokoin Séminaire - Lomé Date : le 17 janvier 2013



Des cadres d'Alédjo, organisateurs du Centenaire

l'intérieur, selon le récit du Père Terheyden, un des premiers missionnaires d'Alédjo. Les deux Pères allemands du Verbe Divin de Steyl, le Père Lorscheid et le Père Terheyden, à bicyclette, prirent la route le 6 mars pour rejoindre les porteurs des colis, partis d'Atakpamé 3 semaines auparavant. Ils arrivaient à Sokodé le 10 mars 1913, et auraient voulu s'y établir ou aux environs. Le gouvernement allemand ne le leur permit pas. A défaut de Sokodé déjà islamisé, ils furent orientés vers Alédjo. Le lendemain, Mgr Schöning arrivait. On put régler les questions administratives, et les gens se mirent à construire l'habitation des missionnaires sur un terrain donné par le chef. Les Pères ouvrirent une petite école le 14 mars 1913... En 1913, les premiers missionnaires choisirent de fonder la station d'Alédjo pour ne pas entrer en conflit avec les musulmans qui avaient déjà une certaine influence dans les visages environnants plus grands et plus accessibles qu'Alédjo, et pour être près de la

route vers le nord qui devait passer par là, selon le plan du gouvernement colonial allemand. Un plan qui ne fut plus respecté par les administrateurs français. Entre-temps, le déclenchement de la guerre empêcha la continuation de cette aventure si prometteuse. Les missionnaires allemands étaient alors contraints de repartir en laissant la mission en chantier.

Qu'à cela ne tienne, certains vestiges existent et les réalisations ont été poursuivies et achevées par l'administration française. L'œuvre missionnaire se lit dans deux actions : (i) l'évangélisation proprement dite (construction d'églises), l'éducation des populations (construction des écoles), la formation des jeunes à travers des mouvements d'émancipation de la jeunesse (scouts, Coeurs vaillants et Âmes vaillantes), la culture de la spiritualité (école des petits clercs, transformée en Petit séminaire, le Foyer de charité et le Centre de formation des jeunes) ; (ii) la réalisation des infrastructures matérialisées par les presbytères (ancien et nouveau), les écoles, les locaux du Petit séminaire devenu le Grand séminaire Benoît 16 et qui sera transféré plus tard à Kara, et le projet d'eau potable et d'assainissement, le dispensaire du Foyer de charité.

Aujourd'hui, Alédjo reste l'une des victimes de la disparité entre les régions, cantons et villages du Togo. Le 10 mars 2013 marquera l'an 100 de l'arrivée des missionnaires catholiques à Alédjo. Du coup, l'occasion est toute belle

pour la communauté d'Alédjo-Kadara de rendre la fête indélébile. Au-delà, les populations, en parfaite harmonie œcuménique veulent dépasser le cadre strictement confessionnel et ouvrir l'action à la mise en œuvre des projets de développement économique et socioculturel. Les fils de la localité se disent que, d'ici à 25 ans, Alédjo devra être une communauté œcuménique attractive, disposant des atouts pour un tourisme spirituel, avec des perspectives de développement intégral de la personne humaine. Il faudra restaurer la vocation originelle de faire d'Alédjo un lieu de ressourcement, d'évangélisation pour la santé physique et spirituelle de l'homme. Bien de projets de développement déjà inscrits : construction de l'église, réhabilitation de l'ancien presbytère, aménagement du sanctuaire Marial, construction d'un auditorium, aménagement du patrimoine du Doyenné, l'eau pour Alédjo-Kadara, réhabilitation du centre culturel et des équipements socioéducatifs du village (écoles secondaires, école primaire catholique et publique, école maternelle, chambre d'accouchement), réhabilitation du campement, aménagement des cimetières, différenciation du patrimoine de l'église catholique de celui du village et de l'Etat, appui aux coopératives agricoles et groupements de développement, appui à la formation des jeunes, appui au développement d'un centre de documentation par la création d'une bibliothèque, etc. Mais, pour mieux se ressourcer et exécuter le plan, il va se tenir des cultes du centenaire, des pèlerinages.

Au finish, tout un programme de «gouvernance locale» évalué à plus du milliard de francs Cfa. La main est ainsi tendue aux bonnes volontés tant au plan national qu'international. Ce qui est sûr, à l'évaluation prévue un an plus tard, soit le 10 mars 2014, il se dégagera une plus-value au double plan matériel et spirituel.

## Festival

## Le FESPACO aura-t-il lieu ?

L'épidémie d'incendie au Togo et au Ghana s'est répandue au Burkina, et a frappé le cœur culturel du pays. Le siège du Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (FESPACO) a pris feu le 15 janvier dernier, à 16 heures GMT. Le dôme de la salle de spectacle en construction est parti en fumée. Le bâtiment était destiné à accueillir le prochain Marché international du cinéma africain (MICA), et devait être réceptionné fin janvier. Zeus n'a pas voulu. Du coup une folle inquiétude s'empare des cinéphilés. Le FESPACO est attendu en février et sa salle de spectacle a cramé. Et pourtant l'institution est en pleine campagne de communication et de marketing auprès des bailleurs et des médias ! Les organisateurs ont fait des choses majuscules cette année en matière de communication. Le lancement du festival a été fait à Bruxelles et de nombreux partenaires financiers ont assisté à l'événement. Comme au Togo, le principal soutien du FESPACO reste les donateurs étrangers. Alors y a-t-il péril en la demeure ? Le FESPACO c'est tout

de même la vitrine du cinéma en Afrique, le plus grand festival du genre organisé en Afrique noire, voire dans toute l'Afrique.

Le comité d'organisé a pris la mesure du désastre. Le FESPACO se tiendra au calendrier prévu, et quelque soit la physionomie du mouton, la fête aura bel et bien lieu. Les espaces prévus pour accueillir les spectacles sont intacts. Il n'y a pas péril en la demeure.

Les dégâts sont certes importants, mais le bâtiment administratif a su éviter le feu, grâce à la promptitude des sapeurs-pompier. Les responsables déplorent tout de même la perte de cette bâtisse, qui retarde l'échéance de l'érection d'un bâtiment pour le FESPACO.

Le festival se tiendra bel et bien cette année du 23 février au 2 mars, avec ou sans ce bâtiment, d'autant plus que les travaux sur le chantier peuvent toujours se poursuivre et être achevés avant le lancement de la fête.

Mais, comme en certains endroits en Afrique, les mesures de sécurité laissent très souvent à désirer.



Bi-hebdomadaire togolais  
d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication  
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction  
Jean AFOLABI

Rédaction  
Sylvestre D.  
Hervé AGBODAN  
Maurille AFERI  
Pater LATE  
Kossiwa TCHAMDJA  
Koffi SOUZA  
Alan LAWSON  
Abel DJOBO  
Tony FEDE

Service photographie  
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature  
LAWSON Laté

Graphisme  
BOGLAG.

## Société/Les aromatisants artificiels

## La base de la cuisine au Togo

Etonam Sossou

«C'est pratique», «ce n'est pas cher», et «ça donne du goût». Les recettes des grands-mères ont du mal à s'imposer face à un tel palmarès d'avantages. Même lorsque la sauce a été préparée avec tous les ingrédients traditionnels, les femmes ajoutent aujourd'hui automatiquement quelques aromatisants artificiels. Au Togo, la plupart des ménages consomment des bouillons-cubes. C'est devenu une mode, largement alimentée par les spots publicitaires à la radio ou à la télévision. Même les campagnes sont désormais

touchées par le «*syndrome du cube*». L'Afiti, préparée par la vieille de la famille avec les graines de néré, pour rehausser le goût de la sauce, ne suffit plus. Un petit coup de moderne pour revigorer l'ancien.

«Mais qu'est-ce qu'elles trouvent à ces cubes?» demande le vieux Kodjo en éteignant rageusement son poste de radio où une voix suave vante les mérites d'une nouvelle marque d'aromatisant sur fond de musique fringante. «*Une presque toutes les semaines, mais c'est de l'agression !*» Les temps sont durs pour ce sexagénaire. Depuis plus d'un mois, il surveille

le tour de cuisine de sa troisième épouse, la plus jeune, pour qu'elle n'arrose pas sa sauce de poissons frais de ces produits. Passe encore dans les foyers où il n'y a pas assez d'argent pour acheter de la viande ou du poisson... là, il comprend que la cuisinière cherche à relever le goût de la sauce et à faire illusion ! Chez son voisin Moïse aussi, dont la femme prépare si mal, que les cubes soient indispensables pour masquer la pauvreté des mets. Les commères du voisinage racontent même que la semaine dernière les enfants ont été malades car le plat servi était «du n'importe quoi». Personne n'a rien senti car les



## Santé/Femmes enceintes séropositives

## Neuf sur dix vivent en Afrique

Aujourd'hui, le VIH et le SIDA pédiatriques sont en passe d'appartenir au passé presque partout dans le monde. Partout, sauf en Afrique et dans quelques autres régions qui n'ont pu bénéficier d'une décennie de progrès réalisés dans l'utilisation de médicaments antirétroviraux pour empêcher la transmission du VIH de la mère à l'enfant. Et, neuf femmes enceintes séropositives sur dix vivent en Afrique ; idem pour neuf enfants séropositifs sur dix. Un millier de bébés naissent chaque jour sur le continent africain avec le VIH. La majorité d'entre eux ne recevront

materno-fœtale, le fait d'empêcher le virus de passer de la mère à l'enfant. C'est maintenant une question de priorités et de volonté politique.

Pour l'unicef, il faut que les gouvernements africains s'engagent systématiquement à inclure dans leurs budgets de santé publique des fonds consacrés à la prévention de la transmission du virus de la mère à l'enfant. Seuls cinq des 53 pays africains ont tenu les promesses faites lors de la Déclaration d'Abuja, par laquelle ils s'engageaient à allouer au moins 15 % de leur budget annuel aux

comme l'Afrique du Sud et le Nigéria, qui procèdent à des modifications historiques de leurs politiques en matière de VIH/SIDA. Nous espérons que d'autres gouvernements africains les suivront rapidement sur cette voie », ont souhaité les deux hommes.

Une génération libérée du VIH et du SIDA, c'est également un impératif mondial, qui exige un engagement renouvelé de la part des bailleurs de fonds, des institutions internationales, de la société civile et du secteur privé.

Nous devons tous nous focaliser

cubes «*cachaient la misère*». Alors ses brochettes de mouton, sa sauce d'arachide ou d'adème, Kodjo les veut sans cube !

En tout cas, pas trop. Juste ce qu'il faut pour relever le goût et profiter des bienfaits de ces produits qui sont des extraits de viande ou poisson, donc riches en protéines, matières grasses et sel. Certaines marques contiennent aussi des protéines végétales issues du soja. Mais Kodjo reste prudent comme beaucoup d'autres personnes qui commencent à s'interroger sur l'alchimie de ces petits cubes, à l'odeur si forte. Silence radio de la publicité sur ce point. Les étiquettes des produits n'en disent guère plus. Lorsque la composition apparaît, c'est sans pourcentage. Déjà pour les substances naturelles, il n'est pas dit qu'il n'y a pas de toxicité,

estime un nutritionniste qui s'est penché sur la question. De façon sûre, les cubes n'ont pas de toxicité aiguë et immédiate, rassure-t-il cependant. «Nous l'aurions déjà constaté depuis fort longtemps.» Mais, selon le principe bien connu de toxicologie, seule la dose fait le poison : «*Ce qu'il faut craindre, ce sont les effets cumulatifs des éléments non recommandables incorporés dans ces produits.*» Le consommateur togolais devrait se rassurer : la plupart des éléments des aromatisants sont autorisés par une réglementation internationale en matière d'additif alimentaire, en vigueur au Togo. Mais les lois ne protègent pas des rumeurs, surtout sur le cancer et les troubles cardiovasculaires.

L'inquiétude ne pèse apparemment pas sur les marchés.

Cubes, parallélépipèdes, pastilles, poudre, liquide (arôme) en bouteille, les sociétés d'aromatisants de synthèse ne savent plus quoi inventer pour occuper la place. Les opérateurs togolais, chaque année plus nombreux, sont les partenaires directs soit de multinationales, soit de leurs filiales installées dans la sous région. Pourtant, les champs et les jardins ne manquent pas de fruits, feuilles, gousses et condiments qui relèvent les sauces. Souvent, ces produits du terroir sont moins chers à la vente que les produits importés : les cubes sont vendus 20 à 35 FCFA l'unité, les boulettes d'afiti sont vendues à 25FCFA. Les aromatisants de synthèse sont les seuls produits industriels qui se soient aussi fortement imposés dans la consommation africaine.



aucun traitement. Faute de soins, 50% d'entre eux mourront avant leur deuxième anniversaire.

La mort tragique de ces enfants devrait nous scandaliser tous, d'autant plus que ces décès pourraient être évités. «*Nous avons les moyens de prévenir la transmission du VIH de la mère à l'enfant partout dans le monde et le moment est venu de nous en servir pour sauver des centaines de milliers de vies en Afrique. Le moment est venu de reconnaître que puisque nous pouvons quasiment éliminer le VIH et le SIDA pédiatriques, nous devons le faire*» ont déclaré Desmond Tutu et Antony Lake.

Ce n'est pas une question de connaissances : au cours des dix dernières années, nous avons appris beaucoup sur le mécanisme de la prévention de la transmission

soins de santé. Et ils sont très peu nombreux à consacrer des fonds au VIH et au SIDA pédiatriques.

Certains pays cependant prennent des mesures. Le Kenya, par exemple, s'est fixé un objectif ambitieux : faire passer les infections pédiatriques au VIH de 27% à 8 % en 2013. L'an 2010, le Gouvernement kenyan a affecté 11,25 millions de dollars à l'achat d'antirétroviraux pour les femmes enceintes. Le pays s'évertue aussi à combler des lacunes graves dans le programme de prévention de la transmission du virus de la mère à l'enfant avec, entre autres, de nouvelles initiatives destinées aux communautés les plus éprouvées et souvent les plus difficiles à atteindre.

«*Nous sommes encouragés par ce type d'initiatives ambitieuses prises par le Kenya et d'autres pays*

d'avantage sur une transposition à plus grande échelle des solutions efficaces – et accroître les investissements dans ce domaine – afin que les centres de santé disposent de suffisamment de personnel et de matériel et qu'un plus grand nombre de femmes et de nouveau-nés bénéficient d'un dépistage précoce et d'un traitement antirétroviral suffisamment tôt pour empêcher la transmission du virus. Des fonds supplémentaires sont aussi nécessaires pour élargir l'accès aux soins, aux traitements et à une prise en charge de qualité pour les femmes et les enfants séropositifs. Et il ne fait aucun doute que nous devons investir dans des moyens innovants pour atteindre les femmes et les familles les plus pauvres et les plus vulnérables.

## Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1147  
DE LOTO BENZ DU 09 JANVIER 2013

Nous sommes le mercredi 16 janvier 2013 et le tirage de Loto Benz porte le N°1148

Lors du dernier tirage de Loto Benz, des gagnants de gros lots ont été enregistrés à LOME et SOKODE

Ainsi, l'opérateurs 1215 basé à SOKODE a recensé un gagnant d'un lot de 500.000F CFA.

A LOME, c'est également un lot de 500.000F CFA qui a été gagné par parieur sur le point de vente 7999.

La remise des lots à Lomé se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

Avec la LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS !  
BONNE CHANCE A TOUS !

## LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1148 de LOTO BENZ du mercredi 09 Janvier 2013

Numéro de base

33

48

81

49

47